 **Règlement TROPHEE DE L’ERDRE 2017**

**Art. I**

Le tournoi se déroulera les 15 et 16 Avril 2017 sur le stade du Buisson de la Grolle à la Chapelle sur Erdre.

Il regroupera 36 équipes sur 2 terrains pelouse et 4 terrains synthétiques.

**Art. II**

Toutes les équipes devront se présenter à la table de marque dès leur arrivée et compléter la liste des joueurs. Les joueurs devront être nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2007 et être licenciés à la F.F.F.

Pour le Trophée de l’Erdre, le sur-classement de 2 joueurs U9 est autorisé (né(s) en 2008)

Tout club qui aligne un ou plusieurs joueurs d’un autre club doit s’assurer qu’il(s) possède(nt) l’autorisation écrite du président.

L'A.C. Chapelain se réserve le droit de réclamer les licences pour vérification.

**Art. III**

Application des règles du district 44 :

- Loi du hors jeu dans la zone des 13 mètres

- Le gardien de but ne peut pas prendre le ballon à la main sur une passe du pied d'un partenaire

- Les dégagements de volée ou demi volée des gardiens sont interdits. Pour relancer, ils peuvent jouer à la main ou poser le ballon au sol.

- Les touches sont effectuées à la main et tous les coups francs sont directs avec adversaires à 6 mètres

- les sorties de but s’effectuent sur le point de pénalty

**Art. IV**

Les signaux de début et fin de match sont donnés par la table de marque (sauf temps additionnel éventuel donné par l'arbitre en cas d'évènement particulier).

**Art. V**

Les équipes seront composées de 8 joueurs + 2 remplaçants. Le remplacement des joueurs se fera librement. Seuls, les 2 joueurs remplaçants et les 2 éducateurs/dirigeants sont admis sur l’un des 2 côtés de chaque terrain (côté grands buts). Ils sont assis sur le banc. Il n’est toléré qu’une seule personne debout.

**Art. VI**

Lors de la première phase, les équipes seront réparties en 6 poules de 6 équipes (Groupes Charly, Design Habitat, Ménard, Hauteur Largeur, Dominos Pizza, Newloc).

Les 2 premiers de chaque Groupe seront qualifiés pour le tournoi OR (places 1 à 12). Les 3èmes, 4èmes, participeront au tournoi ARGENT (places 13 à 24) et les 5èmes et 6èmes de chaque poule joueront le tournoi BRONZE (places 25 à 36).

**Art. VII**

Les tournois OR, ARGENT et BRONZE débuteront le samedi après- midi. Toutes les équipes joueront un match de la 2ème phase le samedi.

**Art. VIII**

Pour les 3 tournois, les équipes seront réparties en 6 poules de 6 équipes (groupes OR 1 et OR 2), (groupes Argent 1 et Argent 2) et (Groupes Bronze 1 et Bronze 2) et disputeront 3 matchs le dimanche matin.

**Art. IX**

Le dimanche après-midi, chaque équipe disputera soit 2 matchs: le dernier match de poule et 1 match de classement, soit 3 matchs : le dernier match de poule, ½ finale et Finale.

**Art. X**

La durée des rencontres sera de **1 fois 15 minutes** sauf la finale qui se déroulera en **2 fois 8** **minutes**.

**Art. XI**

Les points des matchs de poule seront décomptés comme suit :

Match gagné 5 points

Match nul avec but(s) 3 points

Match nul sans but 2 points

Match perdu 1 point

Pénalité 0 point

En cas d’égalité au classement, il sera tenu compte :

1° du goal-average particulier

2° du goal-average général

3° de la meilleure attaque

4° série de 3 tirs au but

**Art. XII**

Chaque équipe devra fournir, si possible, 2 jeux de maillots de couleur différente. L’équipe nommée en second dans le programme devra changer de tenue si l’arbitre le demande.

**Art. XIII**

Le tirage au sort a été effectué **le Vendredi 27 Janvier 2017 à 19h00** au stade du buisson de la Grolle. Les équipes étaient réparties en 6 chapeaux de 6 équipes en fonction du classement (arrêté au 23 Janvier) de leur équipe fanion.

**Art. XIV**

Le fait de participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Pour tout litige, seul le comité d’organisation sera apte à trancher le différend.

**BON TROPHEE DE L’ERDRE A TOUS AVEC « PLAISIR ET FAIR PLAY »**